

Progrès et égalité pour toutes et tous

Avant-propos de la Directrice exécutive d'ONU Femmes

CETTE ANNÉE A ÉTÉ PLACÉE SOUS LE SIGNE DES RÉFORMES ET DU RENOUVEAU. MALGRÉ DES DIVERGENCES D'OPINIONS PLUS ACCENTUÉES, L'ASPIRATION À L'ÉGALITÉ DES SEXES ET À L'AUTONOMISATION DES FEMMES N'A JAMAIS ÉTÉ AUSSI FORTE,

soutenue par un débat public animé, une mobilisation sociale impressionnante et des activités de sensibilisation efficaces pour transformer les normes sociales et renforcer la redevabilité dans le cadre de la mise en œuvre des engagements qui ont été pris. La persistance des niveaux élevés de violence envers les femmes, d'exclusion économique et d'autres inégalités systémiques suscite des inquiétudes majeures, galvanisant d'anciens et de nouveaux partenariats dans la quête de solutions durables pour réaliser les Objectifs de développement durable (ODD).



Cette année, le système des Nations Unies a également connu des changements profonds. ONU Femmes a activement et pleinement coopéré à l'élaboration des réformes en cours, afin de s'assurer qu'elles renforcent la cohérence du système dans l'appui qu'il apporte à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes, et en fournissant des directives en faveur d'environnements de travail inclusifs, diversifiés et équitables. En parallèle, nous

avons procédé aux ajustements nécessaires au sein d'ONU Femmes pour être bien préparés aux changements à venir dans le système des Nations Unies pour le développement et pour faire face aux défis d'un monde qui, bien qu'il se mobilise, n'est pas encore en mesure d'atteindre les objectifs de 2030. Il s'agit notamment de diversifier les partenariats au profit du changement, en mettant l'accent sur des interventions que nous pouvons étendre à plus grande échelle et répliquer dans les pays et entre eux, avec des résultats que nous pouvons mesurer aussi bien quantitativement que qualitativement.

Par exemple, dans le monde, plus de 2,5 milliards de femmes et de filles souffrent des conséquences de lois discriminatoires et de lacunes en matière de protection juridique. Notre nouvelle stratégie sur l'égalité devant la loi entend accélérer l'abrogation des lois discriminatoires dans 100 pays d'ici à 2023.

Notre rapport souligne les raisons pour lesquelles il est plus que jamais primordial d'obtenir des résultats pour celles et ceux qui souffrent de formes multiples de discrimination, y compris les personnes LGBTI, les femmes et les filles en situation de handicap, les jeunes filles vivant dans des communautés pauvres, les femmes et les filles de communautés autochtones, ainsi que les réfugiés et les migrants. Il explique comment les femmes – par exemple, les femmes « nofotanes », qui ont traditionnellement été marginalisées aux Samoa et qui, par le passé, ont souvent été exploitées comme servantes domestiques –, peuvent améliorer leur accès à des emplois

« PLUS DE 2,5 MILLIARDS DE FEMMES ET DE FILLES DANS LE MONDE SOUFFRENT DES CONSÉQUENCES DE LOIS DISCRIMINATOIRES ET DE LACUNES EN MATIÈRE DE PROTECTION JURIDIQUE. NOTRE NOUVELLE STRATÉGIE SUR L'ÉGALITÉ DEVANT LA LOI ENTEND ACCÉLÉRER L'ABROGATION DES LOIS DISCRIMINATOIRES DANS 100 PAYS D'ICI À 2023 ».

durables et à des revenus équitables, tout en sensibilisant les employeurs à leurs responsabilités juridiques. De même, nous relatons l'expérience de 13.000 travailleuses domestiques au Cap-Vert qui ont formé une association et ont œuvré avec le gouvernement à l'élaboration de normes concernant leurs heures de travail, leurs salaires et leurs congés. Le rapport explique comment en Tunisie, grâce à notre travail, des femmes ont remporté des victoires historiques aux élections locales et, au Zimbabwe, des femmes ont pu participer aux élections générales en toute sécurité. Il mentionne les activités de sensibilisation ciblant le gouvernement de la République de Serbie pour l'encourager à tenir compte des voix de celles et de ceux qui sont fréquemment exclus des discussions sur les rapports nationaux, dont les femmes rurales, les femmes âgées, les femmes en situation de handicap et les femmes roms. Ce rapport précise également que notre programme « Leadership, autonomisation, accès et protection » en 2018 a permis de soutenir près de 29.000 réfugiés du Soudan du Sud et les membres des communautés qui les accueillent, grâce à des programmes similaires déployés dans 32 autres pays qui ont fourni des services à 235.000 femmes et filles touchées par des crises.

Il est essentiel d'identifier les domaines qui présentent des lacunes et de les combler sans tarder. Par exemple, nous travaillons avec des partenaires en Éthiopie, au Kenya et en République-Unie de Tanzanie pour mesurer et suivre les indicateurs d'ODD sur les droits fonciers et la sécurité de la propriété foncière des femmes, avec la possibilité d'utiliser ces connaissances en vue d'assurer et de protéger les droits fonciers de plus de 108 millions de femmes et de filles dans ces pays. Grâce au travail que nous accomplissons conjointement avec les partenaires pour accélérer l'avancement de l'autonomisation économique des femmes rurales, 315.000 femmes, hommes et enfants en Éthiopie, au Guatemala, au Kirghizistan, au Liberia, au Népal, au Niger et au Rwanda ont bénéficié d'une amélioration de leur sécurité alimentaire et de leur nutrition, ainsi que de leur sécurité de revenus.

Alors que la 63^e session de la Commission de la condition de la femme vient de se conclure en 2019, il sera également nécessaire d'améliorer les analyses basées sur le genre pour orienter la mise en place de dispositifs de protection sociale, de services publics et d'infrastructures ainsi que les investissements qui seront réalisés dans ces domaines. Par exemple, notre analyse coûts-bénéfices en République de Macédoine du Nord permet d'éclairer certains

choix concernant l'augmentation des investissements gouvernementaux dans l'éducation et la prise en charge de la petite enfance, représentant une exploitation stratégique des ressources qui stimule la croissance économique et accélère l'accomplissement d'un grand nombre d'ODD.

Les publications phares telles que notre rapport de suivi mondial 2018 sur la mise en œuvre des ODD, « Traduire les promesses en actions : l'égalité des sexes dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030 », font partie intégrante de l'analyse et des orientations politiques que nous fournissons. À travers ces rapports, nous pouvons dresser un bilan des tendances et des défis existants, souligner les inégalités majeures persistantes et prendre des mesures axées sur les politiques. Le rapport « Progrès des femmes dans le monde 2019-2020 : les familles dans un monde en changement » remet en cause les limites de la perception que nous avons du monde et nous éloigne de nos idées préconçues pour assurer des interventions éclairées.

Lorsque vous lirez ce rapport, je vous invite à célébrer les immenses progrès accomplis dans un grand nombre de pays, où les communautés, grandes et petites, font preuve de créativité et de détermination dans la lutte contre la violence, la pauvreté, la discrimination et l'exclusion.

Pour surmonter les énormes défis de l'Agenda 2030 – et vaincre les forces qui s'opposent à l'égalité des sexes – il s'agira d'accélérer et d'étendre à grande échelle la mise en œuvre des ODD et des partenariats, pour accomplir des progrès tangibles et garantir une égalité concrète même aux plus marginalisés.



Dre Phumzile Mlambo-Ngcuka

Secrétaire générale adjointe des Nations Unies et Directrice exécutive d'ONU Femmes